

Le développement des filières céréalières en Afrique de l'Ouest

2^{ème} cadrage général

Les enjeux liés aux politiques céréalières en Afrique de l'Ouest

Plan de la présentation

1. Le Contexte
2. Rétrospective des politiques céréalières 1960-2000
3. La réhabilitation de l'intervention publique
4. Les perspectives au regard des politiques en cours de construction
5. Les positions et initiatives des OP et des OSC

1. Le contexte

□ Plusieurs domaines d'intervention en matière de politiques céréalières:

- Politiques d'appui à la production,
- Politiques de commercialisation,
- Politiques de commerce extérieur,
- Politique de sécurité alimentaire,



Nécessité d'une analyse séquentielle:

- 1960-1980
- 1980-2000
- 2000-2010

II- Rétrospective des politiques céréalières

□ Le prolongement de l'économie de traite: 1960-1980

- Une orientation très volontariste des politiques avec une forte présence de l'Etat dans tous les segments,
- Développement des filières d'exportations, au détriment des filières vivrières



Une stratégie qui a conduit la région dans l'impasse:

- Crise alimentaire et surtout céréalière des années 70
- Faillite des sociétés et offices publics
- Forte dépendance de l'extérieur pour satisfaire les besoins alimentaires (augmentation des aides et importations)

II- Rétrospective des politiques céréalières

- **L'ère de l'ajustement structurel: 1980-2000**
 - **Mise en place des PASA:**
 - Confinement de l'Etat dans des fonctions régaliennes (sécurité alimentaire)
 - Abandon des subsides que l'Etat accordait aux producteurs
 - **Libéralisation du marché**
 - Abandon des prix administrés, et du monopole de la commercialisation
 - Tentatives d'organisation du marché régional (CILSS, CEDEAO, UEMOA)
 - Adoption d'une politique de commerce extérieur très libérale (cas du TEC – UEMOA)

III. La réhabilitation de l'intervention publique

- **Le tournant 2000: la réhabilitation de l'intervention de l'Etat**
 - Une géopolitique favorable: accords de Cotonou, accélération du processus d'intégration et mise en place des politiques sectorielles (agricoles et commerciales),
 - Une plus grande flexibilité des positions de la Banque mondiale,
 - La hausse des prix de 2007-2008, comme facteur d'accélération de la réhabilitation de l'intervention de l'Etat.

III. La réhabilitation de l'intervention publique

- Les réponses à la crise des prix de 2008
 - Le riz et le maïs au centre **des mesures de moyen terme** pour relancer la production: subvention des intrants, octroi de crédit de campagne, collecte primaire,
 - Des mesures d'urgence pour faciliter l'accès à l'alimentation:
 - Allègement de la fiscalité sur les produits importés
 - Subvention de la consommation de certains produits
 - Déstockage et vente à prix modéré ou social
 - Déploiement de filets sociaux
 - Interdiction des exportations de céréales
 - Fixation et contrôle des prix

III. La réhabilitation de l'intervention publique

- Evaluation des stratégies de réponses à la crise de 2008
 - Les mesures prises ne remettent pas en cause la forte dépendance des Etats, mais à atténuer le coût pour les consommateurs,
 - Elles se sont révélées très coûteuses pour les budgets publics,
 - La cohérence entre ces mesures et les orientations des politiques nationales et régionales est très faible, voire contradictoire dans certains cas,
 - des mesures efficaces dans le court terme, mais difficilement reproductible dans le long terme

III. La réhabilitation de l'intervention publique

- Quatre leçons majeures tirées de la crise des prix de 2008:
 - Les enjeux agricoles et alimentaires sont désormais au cœur de l'agenda des décideurs publics,
 - L'agriculture ne peut plus se passer d'une politique interventionniste ou de régulation, mais ses modalités restent largement à définir (responsabilités Etats, OP, autres acteurs)
 - Persistance de la difficulté des politiques à combiner les intérêts des consommateurs et des producteurs,
 - Les politiques agricoles régionales sortent plus crédibilisées.

IV. Les perspectives au regard des politiques en cours

- La politique agricole de l'UEMOA (PAU)
 - Première politique agricole régionale adoptée en 2001,
 - Une politique agricole sous tendue par une politique commerciale très libérale: TEC UEMOA adopté en 2000,
- ➔ Impact mitigé du TEC UEMOA
 - Faible accroissement des transactions intra communautaires,
 - Forte augmentation des importations céréalières : 1,2 milliards de dollars en 1994-1996 à 2,8 milliards de dollars en 2004-2006.

IV. Les perspectives au regard des politiques en cours

- L'ECOWAP : une démarche et une ambition nouvelles
 - Une démarche participative de formulation,
 - Une intégration des initiatives existantes (PAU et CILSS)
 - Un objectif à trois composantes principales:
 - Satisfaction des besoins alimentaires des populations,
 - Développement économique et social,
 - Réduction de la pauvreté et des inégalités entre les territoires et les zones,

IV. Les perspectives au regard des politiques en cours

- ECOWAP: une démarche et une ambition nouvelles:
 - Un programme régional d'investissement centré sur trois objectifs:
 - La promotion des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaires, (riz, maïs, manioc, bétail, viande et lait, pêche et aquaculture),
 - La promotion d'un environnement global favorable au développement agricole régional,
 - La réduction de la vulnérabilité alimentaire et la promotion de l'accès durable à l'alimentation.



Coût du programme 900 millions de dollars dont 150 millions sur ressources propres de la CEDEAO


IV. Les perspectives au regard des politiques en cours

- **L'ECOWAP: une démarche et une ambition nouvelles:**
 - Des instruments de politiques, incitatifs, en direction des Exploitations Familiales,
 - Cofinancement de la subvention des intrants, et de l'équipement,
 - Reconnaissance du métier de distributeurs d'intrants,
 - Mise en place de fonds de garantie et enveloppe de bonification des taux d'intérêts,
 - Des instruments de régulation de marché
 - L'adaptation du régime commercial extérieur (création d'une 5^{ème} bande tarifaire à 35% de droits de douanes, assortie de mesures de défense commerciale),
 - L'incitation au stockage pour mieux gérer l'instabilité et la volatilité des prix

V. Les positions et les initiatives des OP et des OSC

- **Sur les politiques agricoles, trois exigences:**
 - La défense de l'Exploitation familiale,
 - La souveraineté alimentaire, versus promotion de la préférence communautaire,
 - La sécurisation du foncier et une gestion rationnelle des ressources naturelles.
- **Sur les politiques commerciales**
 - Promotion du marché régional, avec la nécessité de politique commerciale de précaution relativement:
 - Au TEC CEDEAO en construction,
 - À L'APE - UE/AO

V. Les défis majeurs pour les OP et les OSC

- Traduire les options de politiques agricoles et commerciales en réalité, notamment:
 - L'implication dans la gestion des programmes de cofinancement des intrants, et des équipements,
 - La ré catégorisation des produits agricoles dans la nouvelle nomenclature du TEC CEDEAO,
 - La conquête du marché régional : normalisation standardisation des produits,
-  Beaucoup d'effort d'organisation et de renforcement de capacités pour les OP

Je vous remercie pour votre aimable attention